



Région / Unité

BULLETIN D'ADHESION

Ce bulletin doit être remis par l'Animateur responsable de section lors de l'arrivée du nouveau membre. Il doit être récupéré et être transmis au Responsable d'Unité (ou à l'Equipier affiliation).

Renseignements concernant le nouveau membre :

NOM PRÉNOM.....
DATE DE NAISSANCE LIEU DE NAISSANCE.....
SEXE : F / M NATIONALITÉ.....
ADRESSE : rue, avenue.....
CODE..... LOCALITÉ.....
Tél : / Fax : /
GSM : ... / E-mail : @
Etudes : Profession :

Renseignements concernant les parents :

Mère :

NOM PRENOM.....
PROFESSION :.....
ADRESSE : rue, avenue.....
CODE..... LOCALITE.....
Tél privé: / Fax : /
Tél professionnel: / GSM : /
E-mail : @

Père :

NOM PRENOM.....
PROFESSION :.....
ADRESSE : rue, avenue.....
CODE..... LOCALITE.....
Tél privé: / Fax : /
Tél professionnel: / GSM : /
E-mail : @

AUTORISATION PARENTALE – ADHESION

Autorisation parentale pour les enfants mineurs :

Je soussigné représentant légal de
.....(nom et prénom du mineur)

. autorise mon enfant à participer aux activités proposées par
l'asbl Scouts et Guides Pluralistes de Belgique (SGP)

. déclare qu'il est apte à les suivre.

Observations éventuelles :

.....
.....

Adhésion :

L'asbl Scouts et Guides *Pluralistes* de Belgique se définit comme suit :

• notre originalité :

- l'accueil de tous les jeunes, filles et garçons, sans distinction d'origine, de culture ou de convictions, pour autant que celles-ci soient compatibles avec les principes du Scoutisme.

• nos moyens :

- le jeu, le projet, la vie en plein air, le contact avec la nature, l'ouverture sur le monde ;
- la répartition en groupes adaptés aux différents âges, la participation active de chacun, l'engagement individuel envers un Idéal, la vie de principes simples comme la tolérance, l'amitié, le service, la maîtrise de soi, ...
- le dynamisme d'animateurs jeunes.

• nos buts éducatifs :

- les buts éducatifs visent la personne dans sa globalité : développement affectif et émotionnel, développement physique, développement de son sens pratique, développement social ainsi que celui de sa propre spiritualité. Les activités et style de vie proposés tendent à atteindre ces buts.

• notre finalité :

- former des adultes actifs, motivés par un Idéal Élevé, prêts à s'intégrer dans la société de demain et à agir sur elle pour la rendre plus conforme à leurs aspirations.

• nos règles de fonctionnement :

- les S.G.P. disposent de Statuts et d'un Règlement Général (disponibles au siège S.G.P. et sur le site www.sgp.be)
- chaque membre s'engage, par son affiliation, à les respecter.

Les S.G.P. constituent le seul mouvement scout ouvert et pluraliste de la Communauté française de Wallonie - Bruxelles.

Date et signature (précédées de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

du représentant légal (pour un mineur)

du membre majeur